

Livret des études

DEUXIÈME ANNÉE SCIENCES HUMAINES APPLIQUÉES



2020-2021

TABLE DES MATIÈRES

Vos premiers jours à l'UFR Arts et Sciences Humaines	2
Calendrier des activités pédagogiques de l'Université Grenoble Alpes	3
Les objectifs de la formation	4
Contrôle des connaissances	5
Tableau récapitulatif de la seconde année de licence SHA	8
Descriptifs des enseignements	9
1^{er} semestre	9
2^e semestre	12

VOS PREMIERS JOURS À L'UFR ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Toutes les informations utiles à votre bonne intégration vous seront données :

- **Auprès des étudiants** du BDE qui assureront une permanence pendant plusieurs semaines afin de vous aider dans toutes vos démarches : inscriptions aux options, découverte du campus, vie étudiante...
- **Sur le site de l'UFR** : <http://arsh.univ-grenoble-alpes.fr>

Vous devrez rapidement vous inscrire :

Les étudiants doivent s'inscrire aux UE (Unité d'Enseignement) disciplinaires, aux groupes de TD, aux options (langue vivante obligatoire, options internes, ETC et sport) uniquement sur Internet, avant le début de chaque semestre

Après saisie informatique des choix d'options, une fiche « d'Inscription Pédagogique aux Examens (IPE) » vous sera envoyée par mail. Elle sera à remplir par l'étudiant (**photo obligatoire**) et à rendre ABSOLUMENT à votre gestionnaire de scolarité, Enya DELANNOY, bureau A2 face à l'accueil de l'ARSH, pour vérification et validation.

Que votre inscription soit confirmée ou non, présentez-vous à l'enseignant lors du premier cours.

Noms des directeurs et personnes à connaître en Licence SHA :

- M. Kevin SUTTON, directeur de l'UFR
- Mme Amélie NUQ, directrice adjointe de l'UFR
- Mme Laura PEAUD, responsable de la licence SHA
- M. Tanguy MARTIN, co-responsable de la licence SHA
- M. Romain GEFFROUAI, responsable de la L1 SHA
- Mme Sarah MEKDJIAN et M. Tanguy MARTIN, responsables L2 SHA
- Mme Sylvie DUVILLARD et M. Nicolas MATHIEU, responsables L3 SHA
- Mme Isabelle DELHÔTEL, responsable de scolarité
- Mme Amandine ANTONY, responsable-adjointe de scolarité
- Mme Enya DELANNOY, gestionnaire pédagogique Licence SHA
- Mme Agnès SOUCHON, responsable du Centre de ressources

CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020 / 2021

1^{er} semestre 2020/ 2021

DÉBUT DES COURS : Lundi 14 septembre 2020 matin

ETC Langues et Sport : date de début des cours à voir sur les sites web du SDL et du SUAPS.

INTERRUPTIONS PÉDAGOGIQUES TOUSSAINT : Samedi 24 octobre 2020 12h au lundi 2 novembre 2020 matin.

EXAMENS 1^{er} SEMESTRE : Lundi 14 décembre 2020 au vendredi 18 décembre 2020

INTERRUPTIONS PÉDAGOGIQUES NOËL : Samedi 19 décembre 2020 12h au lundi 4 janvier 2021 matin.

EXAMENS 1^{er} SEMESTRE (SUITE) : Lundi 4 janvier 2021 au vendredi 15 janvier 2021

2^e semestre 2020 / 2021

DÉBUT DES COURS : Lundi 18 janvier 2021 au matin

ETC Langues et Sport la date de début des cours : à voir sur le site du SDL et du SUAPS.

INTERRUPTIONS PÉDAGOGIQUES HIVER : Samedi 13 février 2021 12h au lundi 22 février 2021 matin.

INTERRUPTIONS PÉDAGOGIQUES PRINTEMPS : Samedi 17 avril 2021 12h au lundi 26 avril 2021 matin.

FIN DES COURS : Vendredi 30 avril 2021 soir

EXAMENS 2nd SEMESTRE : Lundi 3 mai 2021 au vendredi 21 mai 2021

EXAMENS SECONDE CHANCE 1^{er} et 2nd SEMESTRE : du lundi 7 juin 2021 au vendredi 25 juin 2021

JOURS FÉRIÉS

Dimanche 1^{er} novembre 2020 (**Toussaint**) ; Mercredi 11 novembre 2020 (**Armistice**) ; Lundi 5 avril 2021 (**Pâques**) ; Samedi 1^{er} mai 2021 (**Fête du travail**) ; Samedi 8 mai 2021 (**Victoire 1945**) ; Jeudi 13 mai 2021 (**Ascension**) ; Lundi 24 mai 2021 (**Pentecôte**).

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La licence SHA, par sa pluridisciplinarité, a pour objectif de construire des compétences croisées et transférables, qui peuvent être mises en œuvre dans différents secteurs professionnels et élargissent le choix des débouchés. Il s'agit de développer une double approche :

- Théorique, en mettant les sciences humaines au service de la compréhension de la société et de ses évolutions ;
- Opérationnelle, en vous préparant, de manière progressive sur les trois années, à votre insertion professionnelle. Cette préparation passe par la réalisation d'un stage d'observation participative suivi d'un rapport de stage.

Les compétences privilégiées :

- **Penser à l'écrit, convaincre à l'oral : une capacité à argumenter.** Une bonne maîtrise de l'expression écrite et orale apporte la confiance en soi et la capacité à collaborer avec les autres, elle permet la valorisation de son identité et de ses compétences, ainsi que le partage des connaissances.
- **Savoir apprendre et penser en anglais.** Outre les cours de langue, le vocabulaire et le raisonnement spécifiques à chacun des champs disciplinaires sont acquis à partir de cours en anglais dispensés en géographie, histoire et philosophie (24h / discipline).
- **Articuler la pensée et l'action.** Mettre en pratique les connaissances théoriques à travers une action professionnelle sous la forme d'un stage de trois semaines minimum, pouvoir travailler en autonomie et en responsabilité au service d'un projet.
- **Donner du sens à l'action professionnelle.** Lier la pratique du stage et l'aspect théorique des cours et vous permettre ainsi d'analyser votre pratique professionnelle ; être en mesure de s'abstraire d'une situation, de s'auto-évaluer et de se remettre en question pour apprendre et évoluer.
- **Des débouchés professionnels élargis :** cette formation permet aux titulaires du diplôme de travailler dans des domaines très variés, en entreprise comme dans la fonction publique, avec une formation complémentaire adaptée : les collectivités territoriales, les organismes internationaux, la culture, les services ressources humaines des entreprises, les services internationaux, les groupements professionnels, les services d'aménagement du territoire, les bureaux d'études, l'édition, les librairies, etc.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

VOUS TROUVEREZ TOUTES LES INFORMATIONS DANS LE REGLEMENT DES ETUDES ET LES TABLEAUX MCCC EN LIGNE SUR LE SITE DE L'UFR ARSH

Il est impératif que vous preniez connaissance de la **Charte des examens** en ligne sur le site web de l'UFR ARSH : <https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/>

CONTROLE CONTINU (CC) :

Votre présence aux CM et aux TD est obligatoire. En cas d'absence à une épreuve ou à un exercice de contrôle continu, vous ne pourrez pas le valider.

Les modalités de contrôle continu sont précisées par chaque enseignant en début de semestre.

Toutes les absences devront être justifiées sous un délai de 15 jours.

Au-delà de 2 absences justifiées, la note de 0/20 sera attribuée.

L'absence doit être justifiée par des circonstances exceptionnelles acceptées par le Président du jury sur pièces justificatives.

En cas d'absence injustifiée, l'étudiant est considéré comme « défaillant » ce qui entraînera l'incapacité de calculer un résultat (invalidation de l'année).

Si des impératifs vous empêchent d'assister régulièrement aux cours et aux TD, la directrice de département peut vous accorder une dispense d'assiduité. En ce cas, vous renoncez aux bénéfices du contrôle continu. Les étudiants boursiers ne peuvent en aucune manière être dispensés. Il n'est pas possible de changer de régime en cours de semestre, sauf cas exceptionnel dûment certifié et agréé par le directeur de département.

ATTENTION : Votre demande de dispense devra être déposée avant le **15 octobre 2020** au service de scolarité du département pour le premier semestre et avant le **15 février 2021** pour le second.

EXAMENS :

Deux sessions d'examens sont organisées pour chaque semestre : une session initiale en fin de chaque semestre et une seconde chance au mois de juin pour le 1^{er} et le 2^e semestre.

IMPORTANT

Vous ne recevrez pas de convocation aux examens : les plannings d'examens sont affichés dans le hall de l'ARSH. Vous les recevez **également et seulement sur votre adresse mail UGA**.

L'accès aux salles vous est interdit si vous vous présentez en retard, après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

Vous ne pouvez sous aucun prétexte quitter la salle durant la première heure des épreuves. Après ce délai, toute sortie est définitive et implique la remise de la copie.

Toute fraude ou tentative de fraude (l'introduction de documents dans une salle d'examen est une tentative de fraude) fait l'objet d'un procès-verbal qui entraîne une procédure disciplinaire.

L'anonymat des copies est assuré pour tous les examens écrits terminaux.

Pour chaque matière, vous devez passer la totalité des épreuves prévues à l'examen terminal de première session. L'absence aux examens terminaux de la première et de la deuxième chance d'une UE bloque le système de la compensation annuelle. Vous serez déclaré **défaillant**.

Défaillant ne signifie pas que vous ne pouvez pas repasser vos épreuves à la seconde chance !

LA SECONDE CHANCE

La seconde chance offre une seconde opportunité aux étudiants qui ont obtenu un résultat à l'année inférieur à **10/20** ou **défaillant**. L'étudiant **DOIT REPASSER toutes les UE défaillantes et inférieures à 10/20 dans le(s) semestre(s) non validé(s) sous peine d'absence injustifiée et donc de défaillance à l'année avec impossibilité de calculer la moyenne semestrielle et annuelle et de passer à l'étape supérieure.**

Dans le cas où l'UE est composée de plusieurs matières, seule la matière qui n'a pas atteint la moyenne à la première session doit être repassée.

Attention : les notes de contrôle continu ne sont pas maintenues pour le calcul de la moyenne de la seconde chance. Seul compte l'examen final de la seconde chance.

Elle aura lieu cette année à partir du **lundi 8 juin 2020** pour le premier **ET** pour le deuxième semestre. Le calendrier des examens sera affiché 15 jours avant (il est inutile de s'inscrire).

Il est possible de renoncer à la compensation à l'issue de l'évaluation initiale (session 1), au sein d'un semestre, dans le cas où un étudiant souhaite pouvoir améliorer ses résultats de manière significative lors de la seconde chance, en se représentant aux **UE non acquises (note < 10/20)**.

La renonciation à la compensation entraîne de facto la renonciation à l'obtention, du semestre, de l'année, du diplôme en évaluation initiale (session 1).

Les demandes de renonciation doivent être adressées par écrit au jury et déposées au service de scolarité dans les trois jours qui suivent l'affichage des résultats d'évaluation initiale à l'issue du jury d'année.

Quelle que soit la note obtenue, la note de la seconde chance remplace la note d'évaluation initiale (session 1).

Les résultats sont uniquement consultables via l'ENT de l'UGA (résultats aux examens) après les délibérations des jurys. La législation en vigueur vous permet de consulter alors vos copies : faites-le !

Publicité des résultats - voies et délais de recours :

« Toute contestation doit être formulée par écrit et adressée au président du jury dans un délai de deux mois à compter de la publication des résultats (recours gracieux). L'intéressé dispose

également, dans les mêmes délais, d'une possibilité de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble. Cependant, il est rappelé que l'appréciation souveraine du jury ne saurait être remise en cause. »

CONTACT DES ENSEIGNANTS ET PERSONNELS ADMINISTRATIFS

Vous pouvez rencontrer vos enseignants, en prenant RDV par mail : prénom.nom@univ-grenoble-alpes.fr. Et si besoin de joindre tout personnel administratif : prénom.nom@univ-grenoble-alpes.fr

TABLEAU RECAPITULATIF DE LA SECONDE ANNÉE DE LICENCE SHA
ANALYSE DU MONDE CONTEMPORAIN
L2 : Société et territoires

SEMESTRE 1					
UE 1 coef. 6	DISCIPLINAIRE	Géographie sociale ET Histoire	48h CM	48h TD	14 crédits
UE 2 coef. 2	DISCIPLINAIRE COMPLEMENTAIRE	Droit	24h CM		4 crédits
UE 3 coef. 3	LANGUES	Anglais Langue vivante 2		48h TD	6 crédits
UE 4 coef. 1	TECHNIQUES	Informatique appliquée aux SHS ET Projet Personnel et Professionnel		24h TD	3 crédits
UE 5 coef. 1	OPTION	Spécialisation (histoire, géographie ou philosophie)		24h CM/TD	3 crédits
SEMESTRE 2					
UE 6 coef. 6	DISCIPLINAIRE	Géographie sociale ET Philosophie	48h CM	24h TD	14 crédits
UE 7 coef. 2	DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRE	Droit Économie	48h CM		4 crédits
UE 8 coef. 2	LANGUE	Anglais		24h TD	3 crédits
UE 9 coef. 1	TECHNIQUES	Informatique appliquée aux SHS ET technique de communication orale		36h TD	3 crédits
UE 10 coef. 2	OPTIONS	Spécialisation (histoire, géographie ou philosophie) Option (langue possible)		48h TD	6 crédits

Vos connaissances et compétences sont vérifiées par le biais du contrôle continu et/ou d'un examen terminal à la fin de chaque semestre.

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS

1^{ER} SEMESTRE

UE1 DISCIPLINAIRES OBLIGATOIRES HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE SOCIALE (96H CM/TD – 14 ECTS)

❖ HISTOIRE

ANNE-MARIE GRANET-ABISSET

STEPHANE GAL

Territoire – Paysage – Environnement (XVe – XXI^e siècle)

Que font les peuples avec les lieux qu'ils habitent ? Ce cours se propose d'aborder trois thèmes complémentaires liés aux manières dont les sociétés occidentales ont appréhendé l'espace, leur territoire et leur milieu au cours de l'histoire. Le choix a été de situer ce cours dans le temps long des périodes modernes et contemporaines soit depuis le XVI^e siècle. Nous montrerons que les questions environnementales ne sont pas seulement un sujet d'actualité mais s'inscrivent dans la durée. Elle concerne l'ensemble des relations des hommes à leur territoire, dans la façon dont ils habitent, gèrent, transforment, adaptent l'espace qui est le leur ou qu'ils veulent conquérir ou encore qu'ils se représentent. Nous aborderons entre autres, la dynamique du tracé des frontières, les regards portés sur l'espace et ses usages politiques ou sociaux, les identités paysagères, l'éveil progressif de la sensibilité à un environnement et à sa protection, les modifications apportées par des activités économiques comme le tourisme, etc.

Bibliographie indicative

Daniel NORDMAN, *Frontière de France. De l'espace au territoire XVI^e-XIX^e siècle*, Paris, Gallimard, 1998.

Michel PERIGORD, Pierre DONADIEU, Régis BERTRAND, *Le Paysage*, Paris, Armand Colin, 2012.

Jean-Robert PITTE, *Histoire du paysage français. De la préhistoire à nos jours*, Paris, Texte, 2015 (5^{ème} édition).

François WALTER, *Les figures paysagères de la nation. Territoire et paysage en Europe (16-20 siècle)*, Ecole des Hautes Etudes en sciences Sociales, 2004.

Stéphane GAL, et Anne-Marie GRANET-ABISSET, (dir.) *Les territoires du risque. Environnement, Villes et montagnes*, Presses Universitaires de Grenoble, 2015, 368p.

Anne-Marie GRANET-ABISSET et René FAVIER (dir.) *Histoire et mémoire des risques naturels*, Grenoble, CNRS-MSH-Alpes, 2000, 288 p.

Évaluation : contrôle continu et contrôle terminal, écrit/oral

❖ GÉOGRAPHIE SOCIALE

SYLVIE DUVILLARD

Le descriptif vous sera remis à la rentrée.

UE2 DISCIPLINAIRE COMPLEMENTAIRE (24H CM – 4 ECTS)

❖ DROIT

BENEDICTE FISCHER

Droit et institutions publiques

Ce cours de 24h vise à présenter le fonctionnement et le rôle des principales institutions publiques contemporaines, dans une perspective nationale.

Le cours visera particulièrement à appréhender la spécificité du régime de la Cinquième République ainsi que ses évolutions depuis 1958. L'analyse des institutions, des relations existant entre elles, ainsi qu'un questionnement sur la place du peuple, permettront de proposer une grille de lecture dynamique de la vie politique française.

Compétences spécifiques visées : connaissance des institutions publiques françaises ; apprentissage du vocabulaire et des logiques juridiques ; initiation aux dynamiques institutionnelles ; analyse de la vie politique.

Évaluation : dissertation

Bibliographie

Les étudiant.es veilleront à mobiliser les dernières éditions des manuels et mémentos signalés.

ARDANT, Philippe ; MATHIEU, Bertrand, Droit constitutionnel et institutions politiques, Coll. « Manuel », Lextenso-LGDJ, 31^{ème} éd., 2019.

CARCASSONNE, Guy ; GUILLAUME, Marc, La Constitution introduite et commentée, Points, 14^{ème} éd., 2017.

GICQUEL, Jean-Eric ; GICQUEL, Jean, Droit constitutionnel et institutions politiques, Coll. « Précis Domat », LGDJ, 33^{ème} éd., 2019.

JACQUE, Jean-Paul, Droit constitutionnel et institutions politiques, Coll. « Mémentos », Dalloz, 12^{ème} éd., 2018.

MELIN-SOUCRAMANIEN, Ferdinand ; PACTET, Pierre, Droit constitutionnel, Coll. « Sirey Université », Sirey, 38^{ème} éd., 2019.

TÜRK, Pauline, Les institutions de la Vème République, Coll. « Mémentos », Gualino-Lextenso, 12^{ème} éd., 2019.

UE3 LANGUES (48H TD – 6 ECTS)

❖ ANGLAIS

JUDITH NELSON

VICKI BERNARD

The goal of this course is to improve linguistic skills through reading comprehension, listening comprehension, written expression and oral communication while providing an opportunity to enhance grammatical application, lexical richness, and phonetic ease.

Topics for study will reflect the major theme of this academic year: Society and Territories. How do the stakes involved in the natural and urban environments reflect contemporary society? To

this effect, press articles and news videos will explore environmental ecology, the heritage sector in the UK, NGO activity on an international scale, among others.

Évaluation: continuous assessment (ex: comprehension of videos and press articles, group presentations, small-group debates etc.)

❖ LANGUE VIVANTE 2

UE 4 TECHNIQUE (36H TD – 3 ECTS)

❖ INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

AURELIE FICHOT

ROMAIN VANEL

Après quelques rappels sur les questions de recherches documentaires vues l'année précédente, et toujours nécessaires, les étudiants travailleront sur les évolutions des méthodes et outils utilisés en SHS. Il s'agira de réfléchir aux nouvelles manières d'aborder les sciences humaines au XXI^e siècle. Nouveaux outils, sources et archives numériques, nouveaux modes de diffusion des sciences et des savoirs permettront de réfléchir de manière globale au concept d'humanités numériques.

Évaluation : contrôle continu et/ou exposé

❖ PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

Du 14 au 18 septembre

Évaluation : validation sur présence

UE5 OPTION (24H TD – 3 ECTS)

❖ SPECIALISATION : HISTOIRE, GEOGRAPHIE OU PHILOSOPHIE

Choisir dans les enseignements offerts en L2 histoire, philosophie et géographie sociale.

UE6 DISCIPLINAIRES GÉOGRAPHIE SOCIALE ET PHILOSOPHIE (72H CM/TD – 14 ECTS)

❖ **GEOGRAPHIE SOCIALE**

SARAH MEKDJIAN

Critical urban studies

“Occupy Wall Street” in New York City, Tahrir Square in Cairo, “Printemps Erable” in Montreal, the “Umbrella Movement” in Hong Kong...have all in common to be contemporary social and political urban protests that took place in the centrality of major metropolises. Among the claims for social justice and democracy expressed by the protesters, a “right to the city”, in other words a right to live in fair urban environments, is rising around the globe. The role of global urban neoliberalism in the production of unequal cities is increasingly criticized, as well as dominant ideologies and urban policies such as multiculturalism, environmentalism or the model of competitive and creative cities. The aim of this course is to review some of the most influential critical theories about contemporary urbanization and urban production. We intend to familiarize students with the concept of “critique” in social sciences such as urban geography, sociology, economy and political science. Using several case studies of metropolises worldwide, we will try to envision what a “just city” could mean and how it could be implemented.

Évaluation : les modalités de contrôle de connaissances vous seront communiquées ultérieurement.

❖ **PHILOSOPHIE**

OLIVIER RAZAC

Une société de contrôle ?

Nous vivons dans un monde de nouvelles technologies, de dispositifs informatiques, de communications à distance, de réseaux proliférants, bref dans un monde de plus en plus « virtuel ». C’est un lieu commun. Mais comment évaluer cette « virtualisation » ? Sommes-nous vraiment passés dans une « société de contrôle » et qu’est-ce que cela pourrait signifier pour nous, les gouvernés ?

Nous essaierons d’abord de préciser certains concepts qui peuvent nous aider à comprendre ces changements à partir des distinctions entre trois manières de gouverner : la « souveraineté », la « discipline » et le « contrôle » chez Foucault et Deleuze.

Nous analyserons ensuite des cas concrets d’exercice du pouvoir sur l’espace et le temps (le fil de fer barbelé et la surveillance électronique) où nous verrons que ces trois « gouvernementalités » se superposent. On comprendra alors que la virtualisation n’est pas une simple dématérialisation du pouvoir mais une potentialisation qui en démultiplie la puissance.

Enfin, nous nous demanderons « qui est gouverné » au contrôle ? La loi gouverne des citoyens plus ou moins obéissants, la discipline des individus plus ou moins normés et le contrôle gouverne des moyennes, des probabilités, des risques. Or, nous sommes toujours gouvernés selon ces trois logiques en même temps. À travers l’exemple de l’application des peines, nous verrons que le condamné doit à la fois payer pour son infraction, normaliser son mode de vie et s’impliquer dans sa peine comme un projet personnel. Cela fait beaucoup pour un seul homme.

Évaluation : contrôle terminal, questions de cours

Bibliographie

BENTHAM J., Le panoptique, Belfond, 1977 (livre épuisé, le mémoire de Bentham peut être trouvé sur Gallica)

CASTEL R. , La gestion des risques, Editions de minuit, Le sens commun, 1981

DELEUZE G., « post-scriptum sur les sociétés de contrôle », dans Pourparlers, éditions de minuit, 1990

FOUCAULT M., Surveiller et punir, Gallimard, Tel, 1975

FOUCAULT M., Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France. 1977-1978, Gallimard/Seuil, Hautes Etudes, 2004

RAZAC O., Histoire politique du barbelé, Flammarion, Champs, 2009

UE7 DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES (48H CM – 4 ECTS)

❖ DROIT

FREDERIQUE COHET

Institutions juridictionnelles judiciaires

Maîtrise de l'organisation judiciaire des juridictions et connaissance des grands principes régissant leur fonctionnement.

Bibliographie

AZAVANT (M), DOUENCE (M), Institutions juridictionnelles, Dalloz, Cours, 4^e éd., 2019 ;

DEBARD (T), GUINCHARD (S), VARINARD (A), Institutions juridictionnelles, Dalloz, Précis, 15^e éd., 2019 ;

TAISNE (J-J), Institutions juridictionnelles, Dalloz, Mémentos, 16^e éd. 2018.

Évaluation : CT et QCM

❖ ÉCONOMIE

FREDERIC COROLLEUR

Ce cours est centré sur les fondamentaux en microéconomie, pour des illustrations à l'économie de la culture. Sont traitées les problématiques suivantes : comportement et décision d'achat du consommateur, comportements et décisions d'offre de l'entreprise, tarification des biens (culturels), fondements économiques de l'intervention publique sur les marchés des biens (culturels). L'accent est davantage porté sur l'étape de formalisation (hypothèses, causalités), pour une introduction aux méthodes de résolution et aux données.

Bibliographie

BENHAMOU F. (2011) L'économie de la culture, La Découverte, Coll. Repères

PICARD T. (2018) Le poids économique direct de la culture en 2016, DESP, Coll. Culture Chiffres

VARIAN H.R. (2015) Introduction à la microéconomie, 8^{ème} édition, De Boeck

Évaluation : examen terminal (QCM, exercices, sujets de réflexion)

UE8 LANGUE (24H TD – 3 ECTS)

❖ ANGLAIS

ROSE DAVIS

TANGUY MARTIN

Justice and territories

This semester's English course builds on the theme of justice, using a multi-disciplinary approach to gain insight into a present-day territorial issue. We begin by exploring certain aspects of justice through a philosophical lens; then apply these concepts to the case of territorial reparation in post-colonial New Zealand. We will try to dispel any black-and-white vision of this phenomenon and come to a more nuanced assessment by taking into consideration both historical and current aspects of New Zealand society. Throughout the semester there will be class debates on issues of justice chosen by the students.

Évaluation : 100% contrôle continu. Exposé-débat (30%), résumé écrit (25%), vocabulaire (20%), participation orale (25%)

UE9 TECHNIQUE (36H TD – 3 ECTS)

❖ INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

AURELIE FICHOT

ROMAIN VANEL

En parallèle avec l'enseignement de philosophie, nous étudierons la question très actuelle des données sous différents angles. L'objectif est d'offrir aux étudiants une vision générale de la problématique des données, de leur ouverture et de leur utilisation par les différents acteurs. Nous étudierons d'abord la production des données, à travers les exemples des objets connectés et de l'open data. Ensuite, nous analyserons l'utilisation de ces données par divers acteurs et aborderons ainsi les concepts de big data et de données de la recherche. Enfin, l'accent sera mis sur les données personnelles et leur protection.

Il s'agira donc d'aborder, à partir d'exemples concrets, la place et le rôle des données dans la société.

Évaluation : contrôle continu et/ou exposé

❖ INFORMATIQUE APPLIQUEE

XAVIER LONG

Traitement de données

Le cours permettra par l'utilisation de l'outil informatique (tableur, outil de réalisation cartographique, logiciel de présentation...) d'aborder les méthodes de traitement, d'analyse et d'utilisation des données statistiques. Il s'agira tout autant de maîtriser les techniques de base (statistiques mono et bi-variées), que d'en comprendre les intérêts et les limites, afin de construire une réelle capacité d'utilisation critique d'un outil omniprésent aujourd'hui.

Le cours s'adresse tout autant à des débutants, qu'à des étudiants de sciences humaines disposant déjà d'une expérience dans ce domaine, par son approche différenciée en matière d'objectifs individuels et son organisation autour d'un socle commun de notions et de méthodes présentées et expliquées en début de chaque séance.

Bibliographie : manuels d'introduction à la statistique (usages précisés en cours).

Évaluation : les modalités de contrôle de connaissances vous seront communiquées ultérieurement.

❖ **TECHNIQUE DE COMMUNICATION ORALE (12H)**

IRENE FAVIER

CLAUDINE SARZIER (COMEDIENNE)

CYRIL GRIOT (COMEDIEN)

Du 14 au 18 septembre

Conduites par un.e comédien.ne, ces séances prennent la forme d'un mini-stage de théâtre dans des locaux dédiés aux pratiques des arts du spectacle, situés au bâtiment EST. Il s'agit d'initier les étudiant.es à divers exercices liés à la pratique théâtrale, qui s'avère fort utiles durant les cours puis, plus tard, dans la vie professionnelle. Prendre la parole en public, éviter les crispations dans un espace partagé, être à l'aise dans un groupe, dire un texte à l'oral : ce sont autant d'attitudes qui s'apprennent ici, dans une atmosphère à la fois sérieuse et détendue. Cet atelier vise également à favoriser des échanges avec un.e comédien.ne professionnel, sensible aux textes en lien avec les thématiques chères aux SHS. Lors de leurs échanges, l'idée est également de sensibiliser les étudiant.es à la pratique théâtrale et à celle du/de la spectateur.trice. Avec le soutien de la VP culture et culture scientifique.

Bibliographie

Peter BROOK, *L'espace vide*, Seuil, 1977. Un essai de définition du théâtre

Joël POMMERAT, *Ca ira (1)*. Fin de Louis, Actes Sud, 2016. Un exemple de mariage réussi entre le théâtre et l'historiographie

Évaluation : assiduité et présence

UE10 OPTIONS D'OUVERTURE (48H TD – 6 ECTS)

❖ **SPECIALISATION HISTOIRE, GEOGRAPHIE OU PHILOSOPHIE**

Choisir dans les enseignements offerts en L2 histoire, philosophie et géographie sociale

❖ **OPTION (LANGUE POSSIBLE)**

Possibilité de prendre une option proposée par l'UFR ARSH (cf. guide des options internes S2, en ligne en décembre), ou un sport, ou une langue, ou un ETC.

Practical English for Living Abroad

ROSE DAVIS

This course is for any student who has a project to live abroad, either to work or on a student exchange. If your country of destination is English-speaking or uses English as a language of communication, this course will enable you to acquire all the practical language skills you need, both to prepare your trip and to manage once you are there:

Arriving at the airport / going through customs / asking for transport information / finding a place to live / speaking on the telephone / conversing in a social context / writing emails / making appointments / writing a cover letter / interviewing for a part-time job / cultural knowledge about English-speaking countries

Evaluation : 100% Contrôle Continu : 1 projet au choix (50%) Deux tests écrits (50%)

STAGE (105H)

Les étudiants de la licence SHA doivent réaliser, entre la deuxième et la troisième année de licence un stage. Ce stage doit faire au minimum 105 heures, ce qui n'entraîne pas d'obligation de gratification pour le stagiaire. Le stage peut être réalisé en une seule fois ou plusieurs, et être réalisé à un ou plusieurs endroits. **Le stage doit être réalisé en dehors des horaires de cours.**

Le ou la stagiaire doit contacter avant de rédiger sa convention un.e enseignant.e de son choix pour être son enseignant.e référent.e, et le ou la suivre pendant la durée du stage. Le stage donnera lieu à un rapport de stage, remis à la fin du second semestre de L3.

Le stage doit faire l'objet d'une convention signée entre les différentes parties (université, enseignant. e, tuteur de stage, lieu de stage, étudiant.e).

Sur LEO vous créez vous-même votre convention (« Créer une convention »). Vous trouvez également des offres de stages dans la rubrique « Projet d'études et professionnel ».

Le stage est une mise en situation en milieu professionnel qui est une période complémentaire de formation et vous prépare à votre insertion professionnelle.

Service com ARSH

ARSH

ARts et Sciences
Humaines

CONTACTS

SHA

ACCUEIL : RDC ARSH1

Nathalie CAU 04 76 82 73 50

SCOLARITÉ SHA

arsh-licence.sha@univ-grenoble-alpes.fr

Mobilité internationale

Coraline MORA 04 76 82 73 61

Responsable de scolarité

Isabelle DELHÔTEL 04 76 82 73 58

Sites pédagogiques/ site web/intranet

Mélissa PELISSON 04 76 82 56 46

Sécurité / matériel / logistique

Jean-Benoît TURC 04 76 82 73 88

Centre de ressources - bibliothèque : 2e étage ARSH1

Accueil 04 76 82 73 55

Responsable Agnès SOUCHON